



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA JUSTICE RECRUTE :

350 POSTES AU CONCOURS ÎLE-DE-FRANCE



Nouveau concours de surveillant pénitentiaire : 650 postes à pourvoir au concours national et 350 postes au concours Île-de-France (dit «CNAL»)

Zoom sur le CNAL



Les candidats s'engagent à exercer pendant 6 ans dans l'un des établissements concernés



En contrepartie, une prime de fidélisation de 8 000 euros leur est versée (en 3 fois, dont 4 000 euros dès le premier mois)

Les établissements concernés :

- Centre pénitentiaire de Bois d'Arcy
- Centre pénitentiaire Fresnes
- Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis
- Maison d'arrêt d'Osny-Pontoise
- Centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin
- Centre pénitentiaire de Nanterre
- Centre pénitentiaire de Paris-La Santé
- Centre pénitentiaire Sud Francilien
- Maison d'arrêt de Villepinte

Inscriptions du 22 mars au 20 mai 2021 sur :

lajusticerecrute.fr/devenezsurveillant



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA JUSTICE RECRUTE :

350 POSTES AU CONCOURS ÎLE-DE-FRANCE



Nouveau concours de surveillant pénitentiaire : 650 postes à pourvoir au concours national et 350 postes au concours Île-de-France (dit «CNAL»)

Zoom sur le CNAL



Les candidats s'engagent à exercer pendant 6 ans dans l'un des établissements concernés



En contrepartie, une prime de fidélisation de 8 000 euros leur est versée (en 3 fois, dont 4 000 euros dès le premier mois)

Les établissements concernés :

- Centre pénitentiaire de Bois d'Arcy
- Centre pénitentiaire Fresnes
- Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis
- Maison d'arrêt d'Osny-Pontoise
- Centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin
- Centre pénitentiaire de Nanterre
- Centre pénitentiaire de Paris-La Santé
- Centre pénitentiaire Sud Francilien
- Maison d'arrêt de Villepinte

Inscriptions du 22 mars au 20 mai 2021 sur :

lajusticerecrute.fr/devenezsurveillant



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA JUSTICE RECRUTE :

350 POSTES AU CONCOURS ÎLE-DE-FRANCE



Nouveau concours de surveillant pénitentiaire : 650 postes à pourvoir au concours national et 350 postes au concours Île-de-France (dit «CNAL»)

Zoom sur le CNAL



Les candidats s'engagent à exercer pendant 6 ans dans l'un des établissements concernés



En contrepartie, une prime de fidélisation de 8 000 euros leur est versée (en 3 fois, dont 4 000 euros dès le premier mois)

Les établissements concernés :

- Centre pénitentiaire de Bois d'Arcy
- Centre pénitentiaire Fresnes
- Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis
- Maison d'arrêt d'Osny-Pontoise
- Centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin
- Centre pénitentiaire de Nanterre
- Centre pénitentiaire de Paris-La Santé
- Centre pénitentiaire Sud Francilien
- Maison d'arrêt de Villepinte

Inscriptions du 22 mars au 20 mai 2021 sur :

lajusticerecrute.fr/devenezsurveillant